

Observation 136 du 05/03/2023

Abo Wind ment encore une fois en prétendant qu'il va participer à la qualité de l'air.

L'acheminement de tout son matériel -déjà bourré de pollutions minières et industrielles - sur le site des Mignaudières représenterait une pollution à bilan carbone - non déclarée - qui ferait s'offusquer toute personne sensée et soucieuse de l'environnement.

Projet à rejeter impérativement dans le cadre de la recherche globale actuelle d'une décarbonisation des activités humaines.

Merci Monsieur le Préfet de bien vouloir mettre votre veto à ce nouveau projet.

Avec tout mon respect.

Gilduin de Calonne